

L'écologie au service de l'aménagement forestier

CHRONIQUE

CONSEILS SYLVICOLES

EMMANUELLE BOULFROY
CERFO CENTRE COLLECIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Les aménagistes du milieu forestier actuel peuvent acquérir des connaissances sur la dynamique des forêts et connaître l'emplacement des sites fragiles ou à haut potentiel forestier. Ces connaissances sont données par le cadre écologique de référence.

Les zones homogènes d'aménagement (ZHA) sont définies à partir d'un cadre écologique. De telles zones correspondent aux portions d'un territoire qui présentent le même potentiel forestier relatif et les mêmes risques et contraintes à l'exploitation forestière. Le cadre écologique auquel on réfère ici est celui défini sur la cartographie écoforestière du MRNF et présenté dans les rapports

de classification écologique associés. Les paramètres qui le définissent sont :

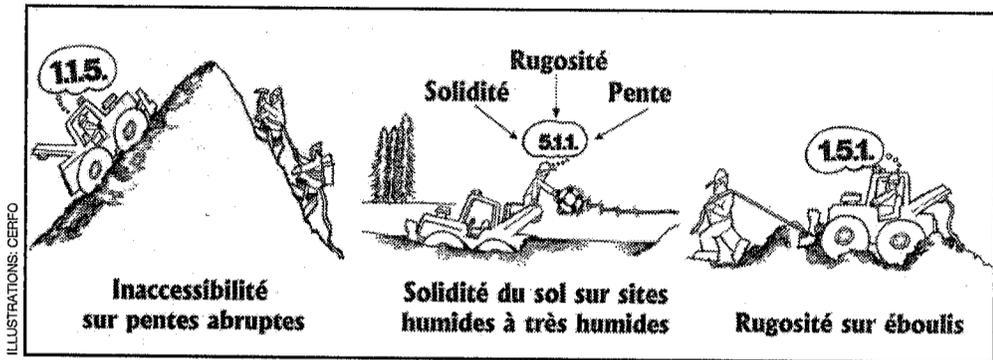
- la pente;
- le dépôt de surface (épaisseur et classe de texture);
- l'humidité (drainage ou régime hydrique);
- la roche-mère (à considérer parfois, car elle peut influencer le potentiel forestier);
- le type écologique (dynamique et végétation potentielle).

Les principales règles régissant les risques, contraintes et potentiel forestier sont présentées ci-dessous. Pour davantage d'information, se référer à CERFO (1998).

Potentiel forestier relatif:

- il augmente avec l'épaisseur du sol, selon une texture va-

Figure 1: Principales contraintes de traficabilité en forêt



Source: Mellgren, P.G., 1980.

riant de grossière à fine; il est optimal sur les sites allant de secs à frais, diminue sur les sites humides et devient très faible sur les sites très humides et très secs.

UN OUTIL ESSENTIEL DE PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici quelques exemples d'activités où le cadre écologique de référence se révèle fort utile.

Planifier la protection: le cadre permet de reconnaître

les milieux à protéger après quoi des mesures particulières d'exploitation forestière peuvent être proposées (voir figure 3). Par exemple:

- sur sols minces et sur les affleurements rocheux, favoriser la récolte hivernale pour éviter les risques de décapage du sol pour ainsi maintenir la capacité productive du site;
- sur les sites humides à très humides, favoriser la récolte hivernale pour limiter les risques d'orniérage. Sinon, éviter la récolte pendant les pluies automnales.

Optimiser les investissements: en matière de sylviculture, il faut investir en priorité sur les sites à plus fort potentiel forestier: les arbres réagiront plus favorablement que ceux sur les autres sites, procurant ainsi de meilleurs rendements sur l'investissement.

Élaborer des séries d'aménagement: Une série d'aménagement est composée de peuplements forestiers qui partagent les mêmes conditions écologiques (définies par le cadre écologique) et pour lesquels on a fixé un même objectif de production, prévu les mêmes séquences de traitements et le même rendement. On peut ainsi établir une ou plusieurs séries d'aménagement pour chaque groupe de peuplements ainsi déterminé (voir tableau 1 ci-dessus).

Remettre des friches en production: parmi les options de revalorisation des friches, le recours à la plantation en est une. L'information écologique aide à choisir (1) les sites potentiels de reboisement et (2) les essences à reboiser (voir chronique pu-

blée dans *Le Monde forestier*, avril 2005, page 32).

Connaître la dynamique forestière: l'information donnée dans les rapports de classification écologique permet de poser des hypothèses sur l'évolution probable de la régénération après coupe. Par exemple on trouve de l'information sur:

- l'autécologie des espèces et leurs exigences en termes de dépôt et de drainage;
- la végétation potentielle et les groupes d'espèces indicatrices associées aux types écologiques;
- les espèces forestières les plus fréquentes par type écologique.

CONCLUSION

L'intégration de l'information écologique à la planification de l'aménagement des forêts est essentielle à l'élaboration des stratégies et aux prises de décision. L'utilisation du cadre écologique de référence permet entre autres:

- d'optimiser la planification forestière et le coût des interventions en milieu forestier;
- de minimiser les impacts de l'aménagement sur l'environnement.

Par contre, l'efficacité d'un tel outil est directement liée à la volonté des intervenants du milieu forestier de se l'approprier et de le faire évoluer en fonction des nouvelles sources de données disponibles. Δ

Sources: CERFO; 1998. *Quand l'écologie rapporte*. Centre d'enseignement et de recherche en foresterie, Sainte-Foy, Québec, 24 pages. Mellgren, P. G., 1980. *Classification du terrain pour la foresterie du Canada*, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 13 pages.

Tableau 1: Exemple de séries d'aménagement

ÉRABLIÈRE À ÉRABLE ROUGE À DOMINANCE RÉSINEUSE

Profil écologique	Essences objectif	Contraintes	Procédés de régénération
30 % sur sites humides	SAB, BOJ	Humidité	Coupe progressive irrégulière
70 % sur tills secs à frais	ERS, SAB	Aucune	Jardinage par pied d'arbres

Figure 2: Principaux risques associés à l'exploitation forestière



SUITE DE LA PAGE 34

concerne le zonage fonctionnel du territoire. «La Commission Coulombe s'est montrée ouverte à la création de nouvelles formes de contrats d'aménagement tant en forêt publique que privée. Ces nouveaux types de contrats pourront permettre à des promoteurs d'investir en aménagement sylvicole.»

L'UFP endosse également la recommandation qui promeut la forêt habitée. «Enfin, nous croyons que la présence des intérêts régionaux, combinée à la promotion de la forêt habitée et à l'ouverture à de nouveaux types de collaboration dans la gestion de la forêt permettront de maintenir des campagnes vivantes et de développer des communautés rurales, grâce à l'usage durable des ressources forestières, explique M. Thivierge, qui réclame des outils pour



Marie-Élise Roy

réaliser des projets de forêts habitées. Ça va prendre la volonté politique, qui est absente pour l'instant.»

FORÊT HABITÉE

L'étudiante à la maîtrise à l'Université Laval, Marie-Élise Roy, explique que la forêt habitée est l'art de cultiver la forêt de façon à mettre en valeur l'ensemble des ressources forestières tout en s'assurant de retombées socio-économiques. Ce con-

cept a été abandonné en 2003. «Pour relancer l'idée, la société devra s'impliquer», assure-t-elle.

Lors de cette rencontre, l'ingénieur forestier Gérard Szaraz a parlé de la Commission Coulombe et des propositions susceptibles de dynamiser la mise en œuvre de projets de forêt habitée. Le directeur de la forêt habitée du Mont Gosford, près de Lac-Mégantic, François Villeneuve, a quant à lui présenté le fonctionnement de son organisme géré par la municipalité de Woburn.

De son côté, l'ingénieur forestier Pierre Dubois a présenté sa réflexion sur les stratégies à mettre en place pour une véritable foresterie alternative. «Le rapport Coulombe est un bon exercice, mais ce n'est pas suffisant. Nous aurions souhaité une enquête publique indépendante pour forcer les gens à parler. J'ai des réserves sur la régional-



François Villeneuve

sation de la gestion forestière, car je crains le désengagement de l'État.»

L'UFP entend continuer de parcourir le Québec pour organiser des rencontres où les forestiers, les élus et les citoyens pourront faire valoir leurs revendications en matière de gestion de la forêt. «Nous faisons la promotion de choix concertés de gestion durable pour remplacer la gestion traditionnelle des forêts», précise M. Thivierge. Δ

Figure 3: Cadre écologique des zones à protéger

